



HAL
open science

Pour prévenir l'illettrisme : revoir la pédagogie de la lecture de la maternelle à la sixième

Gérard Dubrulle

► **To cite this version:**

Gérard Dubrulle. Pour prévenir l'illettrisme : revoir la pédagogie de la lecture de la maternelle à la sixième. Travaux & documents, 2011, Illettrisme à Maurice et à La Réunion : état des lieux et perspectives, 38, pp.141–151. hal-02185239

HAL Id: hal-02185239

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02185239>

Submitted on 13 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour prévenir l'illettrisme : revoir la pédagogie de la lecture de la maternelle à la sixième

DUBRULLE GÉRARD
CHARGÉ DE COURS, UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

LA NAISSANCE DE L'OUTIL

J'étais, de 1993 à 1996, en poste au Ministère de l'éducation nationale en tant que chargé de mission auprès du Directeur des écoles, le responsable auprès du ministre de l'ensemble des écoles primaires du pays.

Le ministre d'alors était François Bayrou qui, ce n'est pas toujours le cas dans un gouvernement, appartenait au sérail enseignant puisqu'il était professeur de Lettres.

Avant de prendre ses fonctions de ministre, il avait été Président du GPLI (Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme). De ce fait, il se préoccupait évidemment particulièrement de la réussite des élèves dans le domaine de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

S'il est fréquent d'accuser les enseignants quand quelque chose fonctionne mal à l'école, pour ce ministre, lui-même enseignant, il était difficile de faire porter le poids de l'échec aux seuls maîtres d'école. D'autant que ses conseillers lui assuraient que beaucoup d'actions, d'expériences et d'activités étaient menées avec succès dans de nombreuses classes.

Si certains enseignants faisaient des choses reconnues comme remarquables, pour F. Bayrou le problème était simple : il importait de faire connaître à leurs collègues ces réussites de façon à ce qu'ils puissent se les approprier et s'en inspirer pour mettre en œuvre des activités nouvelles correspondant aux besoins et aux capacités de leurs élèves.

Mais, comment faire quand on sait que, dans une même école, les enseignants ignorent souvent ce que font leurs collègues, y compris celui de la classe voisine ?

Pour le Ministre, c'était à son ministère de résoudre ce problème de communication et par conséquent de transmettre au « terrain » les éléments qui seraient recueillis.

Pour sa part, il lui revenait de promouvoir ce recueil de données. Il profitait donc de sa présence dans les différents médias pour lancer un appel général auprès de tous les membres du système éducatif pour leur demander de lui transmettre

toute expérience ou activité qui semblait avoir particulièrement réussi dans ces domaines d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Cette notion de « membres du système éducatif » était bien entendu à prendre au sens large et incluait en plus des enseignants, les conseillers pédagogiques, les Inspecteurs, les chercheurs et même les parents. Le personnel d'encadrement était quant à lui invité à relayer la demande et à y répondre quand ils avaient eux-mêmes participé à une activité de ce genre.

L'APPEL DU MINISTRE EST LARGEMENT ENTENDU

Etant chargé de mission « maîtrise de la langue », il était convenu que je serais le destinataire des envois et que je serais chargé de les étudier et de sélectionner ceux qui méritaient une diffusion. Opération simple quand elle est ainsi formulée, mais nous verrons qu'il en serait tout autrement dans la réalité.

C'est ainsi que, un jour, parvenait à mon bureau un dossier relatant l'expérience menée par une équipe d'enseignants. Je m'empressai de lire ce dossier, de prendre des notes, d'en faire une analyse et je constatai qu'effectivement il était dommage que ce type de travail ne soit pas connu des enseignants confrontés à la même problématique que cette équipe enseignante.

Le problème qui surgit est que, jour après jour, arrivaient de nouveaux dossiers, toujours plus nombreux, tous plus intéressants les uns que les autres et contenant souvent des productions d'enfants, des journaux scolaires, des cassettes audio ou vidéo. C'est à peine si j'avais le temps de les répertorier, de les consulter et *a fortiori* de les analyser en détail.

Comment alors envisager d'en faire profiter l'ensemble des enseignants concernés ?

LA TECHNIQUE SE MET AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

Ayant bien entendu fait part du problème autour de moi, c'est alors que je reçus la visite de pédagogues et d'informaticiens du CNDP (Centre national de documentation pédagogique) venus me contacter pour me faire part de leur projet de réaliser une collection de cédéroms pour créer des « banques pédagogiques ». Pourquoi ne pas consacrer le premier de la série à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui correspondait à une préoccupation nationale ?

Je trouvais l'idée séduisante mais malheureusement peu crédible en raison de l'ampleur de la tâche. Pour les en persuader, je leur ouvrais les placards qui tapissaient les murs de mon bureau afin de leur montrer à la fois la quantité de dossiers reçus ainsi que l'extrême diversité des supports tant écrits qu'audiovisuels.

Quelle ne fut pas ma surprise de les voir non seulement intéressés mais même enchantés, et de les entendre me dire que c'était exactement ce dont ils avaient besoin. Le cédérom permettrait non seulement d'absorber l'intégralité du contenu, mais même d'y introduire la variété des supports transmis.

Il faut dire qu'à l'époque les cédéroms en étaient à leur balbutiement et, personnellement, je ne pouvais pas soupçonner les capacités qu'offrait un tel support.

LE TRAVAIL PEUT DÈS LORS COMMENCER

Avec l'aide d'un de mes collègues du ministère et des collègues du CNDP, nous mettons en place une équipe chargée d'étudier de près tous les dossiers et de les rendre exploitables.

Pour cela cette équipe est chargée de reprendre contact avec tous les expéditeurs et de leur demander

- de présenter leur dossier dans un format plus standardisé, suivant un canevas que nous leur proposons. En effet, les divers dossiers étant de taille très différente, avec ou sans introduction ou résumé, plus ou moins segmentés etc., il s'avérait nécessaire, pour leur insertion dans le cédérom, de leur donner une présentation similaire. Il était donc notamment demandé de
 1. se limiter à un nombre de pages inférieur à 15 ;
 2. définir des mots-clés ;
 3. présenter les auteurs, les niveaux concernés, les dates, le partenariat et le financement éventuels ;
 4. découper l'ensemble en parties répertoriées.
- de joindre les originaux des pièces associées au dossier, condition nécessaire pour que le produit fini soit de la meilleure qualité possible (couleurs, son, images fixes ou animées...)

Parallèlement au travail réalisé par cette équipe,

- différents auteurs, notamment universitaires et chercheurs, sont sollicités pour nous confier des textes relatifs au thème
- les textes officiels depuis 1791 sont épiluchés et ceux qui nous semblent les plus importants et les plus significatifs dans le domaine de l'enseignement de la langue française en sont extraits
- une liste de références documentaires (bibliographiques et autres) est établie
- est également constitué un conseil scientifique chargé de sélectionner les articles à retenir

De leur côté, les informaticiens du CNDP recherchent une société capable de répondre à leur cahier des charges et de développer un cédérom avec tous les liens possibles, notamment hypertextes et hypermédias.

Tout ce travail a duré environ un an et demi. Nous avons pu, en dernière minute, ajouter :

- une liste de 1001 livres de littérature de jeunesse, correspondant à un album que le ministère avait fait éditer quelques temps plus tôt, en faisant figurer le titre du livre, l'auteur, l'illustrateur, l'éditeur et même le prix, des mots-clés, un petit résumé, et la présentation de la page de couverture.
- Le rapport de l'IGEN (Inspection générale de l'éducation nationale) de l'enseignement primaire datant de 1995 où sont notamment définis les « facteurs scolaires de réussite » au Cours préparatoire (1^{re} année d'école obligatoire).

C'est ainsi qu'est né ce cédérom sorti des presses en septembre 1996 et dont un usage quasi quotidien montre, son thème étant universel et le sujet ayant traversé les siècles, qu'il est encore et toujours d'actualité, hormis cependant les logiciels éducatifs qui depuis ont considérablement évolué.

PRÉSENTATION DU CÉDÉROM

Pratiques et expériences

- apprentissages ;
- lieux privilégiés du livre et de l'écrit ;
- actions de communication et de promotion ;
- actions de formation et d'information.

Ce premier chapitre comporte 177 dossiers qui :

- analysent des pratiques pédagogiques centrées sur l'apprentissage de la lecture ;
- décrivent des activités diversifiées visant à développer la maîtrise de la langue et le goût de lire et d'écrire, à favoriser l'apprentissage de la recherche documentaire, à promouvoir le livre etc. ;
- rendent compte d'actions de formation des enseignants et d'information en direction des familles.

La plupart des expériences décrites s'inscrivent dans un projet d'école ou d'établissement, elles relèvent parfois plus largement de la circonscription, du département ou de l'académie. Elles sont le fait d'une équipe éducative pour les écoles ou pluridisciplinaire pour les collèges. Elles associent souvent des partenaires extérieurs (bibliothèques, parents, écrivains, artistes, journalistes, scientifiques etc.) et débouchent sur une production (album, roman, documentaire, dictionnaire, film etc.). Les comptes rendus ont été élaborés par des équipes pédagogiques et/ou les personnels d'encadrement (inspecteurs pédagogiques régionaux, inspecteurs de l'éducation nationale, conseillers pédagogiques, chefs d'établissement), avec la collaboration des chargés de mission académique « Maîtrise de la langue » et des coordonnateurs « Innovation et valorisation des réussites ».

Les comptes rendus sont généralement illustrés par des documents accessibles par des liens hypertextes : fiches pédagogiques et questionnaires, photos montrant l'organisation de la classe, productions d'enfants mettant en évidence les étapes ou l'aboutissement d'un travail, séquences vidéo ou enregistrements sonores.

Recherche pédagogique

- méthodes pédagogiques ;
- processus élémentaires ;
- compréhension de l'écrit ;
- évaluation ;
- troubles et difficultés ;
- lecture et maîtrise de la langue ;
- lecture et pratiques culturelles ;
- perspectives historiques.

Ce chapitre, consacré à la recherche fondamentale et appliquée, comprend 104 articles (essais ou synthèse, recherches, comptes rendus) qui apportent un éclairage théorique aux dossiers pédagogiques du premier chapitre.

Provenant notamment des chercheurs de l'Université, du CNRS ou de l'INRP, ils portent sur les apprentissages et les processus cognitifs, la didactique et la pédagogie de la lecture/écriture, les dimensions culturelle, historique et sociologique des comportements et des pratiques. Ces articles, sélectionnés par le conseil scientifique, visent à rendre compte de l'état des connaissances et des travaux de recherche dans le domaine de la lecture/écriture. Ils comportent d'importantes bibliographies. Les références des ouvrages ou revues dont ils sont extraits, sont indiquées pour permettre aux lecteurs de s'y reporter le cas échéant.

Textes officiels

- de 1791 à 1880 ;
- de 1881 à 1937 ;
- de 1938 à 1995.

Ce chapitre donne accès aux principaux textes officiels (124) qui, depuis deux siècles, énoncent les prescriptions ou recommandations concernant l'enseignement de la lecture/écriture et plus généralement la maîtrise de la langue, l'organisation des enseignements et la formation des maîtres. On y retrouve les grands noms de l'Histoire pédagogique de notre pays, auxquels est généralement associée une courte notice bibliographique.

Références documentaires

- pédagogie de la lecture ;
- extraits de la base « Callimaque » (CNDP) ;
- littérature de jeunesse ;
- mille et un livres pour les écoles ;
- logiciels éducatifs.

Ce chapitre comporte près de 1500 références documentaires. Elles concernent les ouvrages, articles et travaux spécialisés, les logiciels éducatifs et la littérature de jeunesse. On y trouve notamment les fiches descriptives de 1001 livres de littérature enfantine sélectionnée par un groupe de travail de la Direction des écoles. Ces fiches, illustrées par la première page de couverture des ouvrages qu'elles décrivent, sont classées par thème et par niveau d'âge.

Audio - video

- vidéogrammes ;
- audiogrammes.

Ici se trouvent rassemblés les audiogrammes (14) et vidéogrammes (21) inclus dans les dossiers du premier chapitre. On pourra ainsi atteindre directement une séquence sonore ou vidéo découverte au cours d'une consultation ou, inversement, accéder à un compte rendu pédagogique par le biais de l'image ou du son. Ces documents sont rarement le fait de professionnels mais sont réalisés par les équipes enseignantes et leurs élèves. Leur qualité d'origine étant très variable, le traitement numérique n'a pas toujours permis de pallier les défauts de prise de vue

ou de conservation. Toutefois, ils offrent, de par leur authenticité même, un témoignage vivant des pratiques pédagogiques.

POURQUOI ET COMMENT UTILISER CET OUTIL

Cet outil représente donc une banque de données multimédia conçue pour rassembler une information spécialisée jusqu'alors disséminée et souvent difficile d'accès.

Son objectif est de favoriser la diffusion et l'échange entre praticiens, de relier pratiques de terrain, recherche fondamentale et appliquée, et recommandations officielles, de rassembler des textes de référence, de rendre enfin ces informations accessibles et aisément exploitables.

Son intérêt est de mettre à disposition de tous ceux qui le souhaitent des renseignements sur la pédagogie de la lecture et de l'écriture, sous forme d'expériences menées par des équipes d'enseignants, de textes de chercheurs, de textes officiels depuis 1791, de références documentaires et d'enregistrements sonores et vidéographiques, tels qu'ils ont été présentés ci-dessus.

Il contient 2000 documents textuels, plus de 2000 images, environ 25 minutes de vidéo et 10 minutes d'enregistrements sonores qui d'une part sont libres de droit et qui d'autre part sont accessibles en quelques secondes grâce non seulement à un menu déroulant de l'ensemble de la table des matières, mais surtout à deux modes de recherche particulièrement performants.

D'une part la possibilité d'une recherche « plein texte » et d'autre part d'une recherche par mots-clés.

LA RECHERCHE « PLEIN TEXTE »

Elle utilise des opérateurs logiques et des expressions complexes. On peut en effet faire des recherches avec les fonctions « et », « ou », « presde » et « sauf » séparément ou conjointement grâce à un système de parenthésage. A noter que la fonction « presde » donne comme résultats les textes dans lesquels les deux mots ou expressions recherchées sont éloignés par défaut à moins de 8 mots, cette distance pouvant être modifiée par l'utilisateur.

Exemple : Si l'on fait une requête « pédagogie différenciée » presde « lecture », nous obtiendrons la liste de tous les documents dans lesquels ces deux termes figurent à moins de 8 mots d'intervalle.

L'utilisation des guillemets permet de rechercher une expression complète. Ainsi, si l'on recherche les « facteurs scolaires de réussite », on tombera automatiquement sur le rapport établi par les inspecteurs généraux de l'enseignement

primaire en 1995 dans lequel ils ont repéré 8 facteurs scolaires de réussite pour les élèves de cours préparatoire.

On imagine aisément ce que représenterait le même type de recherche dans un document de 7000 pages imprimées sans l'aide de l'informatique et surtout le temps inimaginable que cela prendrait !

LA RECHERCHE PAR MOTS-CLÉS

Elle fait, quant à elle, référence aux mots-clés que les auteurs ont choisi pour indexer leur document, qu'il s'agisse de textes universitaires, de textes officiels, de références documentaires ou d'expériences pédagogiques. De plus, pour naviguer dans le cédérom, ces mots-clés ont été répartis en neuf rubriques : académies, auteurs, cadre institutionnel, date, département, éditeurs, mots-clés des 1001 livres, mots-clés du corpus général et niveaux.

Quand on choisit une de ces rubriques, la liste des mots-clés se met à jour automatiquement.

Pour la rubrique « auteurs » par exemple, vous obtenez – par ordre alphabétique – la liste de tous les auteurs et signataires aussi bien de textes que d'expériences. Dans ce millier de noms, figurent tous les auteurs ayant participé à l'enrichissement de ce cédérom, qu'ils soient enseignants de terrain ou chercheurs universitaires. Vous trouverez par exemple des textes de grands noms tels que Martine Abdallah Pretceille, J. Pierre Astolfi, Claude Bastien, Alain Bentolila, Odile Britan, Dominique Brûlé, Nadine Brun-Cosne, Peter Bryant, Marie Bonnafé, Eveline Charmeux, Anne-Marie Chartier, Gérard Chauveau, J. Louis Chiss, Alain Content, Guy Denhière, Michel Fayol, Emilia Ferreiro, Jacques Fijalkow, Jean Foucambert, Claudine Garcia-Debanc, J. Emile Gombert, Jean Hébrard, J. Pierre Jaffré, André Martinet, José Morais, Christian Poslaniec, Martine Rémond, Hélène Romian, François de Singly, Liliane Sprenger-Charolles...

Dans la rubrique « mots-clés » du corpus général figurent tous les mots ayant trait de près ou de loin aux expériences relatées et aux textes présents dans le cédérom. Cela va de « abécédaire » à « zone urbaine » en passant par bilinguisme, didactique, illettrisme, phonologie etc. Plus de 400 mots ou expressions différents sont ainsi répertoriés dans la liste.

Voici par exemple quelques documents référencés par le mot-clé « illettrisme »

Trois contributions :

- l'illettrisme, perspectives historiques par Jean Hébrard
- Illettrisme, les enfants du malentendu par Alain Bentolila
- Lecture et évaluation par Daniel Dubois, IGEN

Trois textes officiels :

- 4 juillet 1896, rapport au ministre sur les cours d'adultes
- circulaire du 25 octobre 1908 : mesures pour diminuer le nombre d'illettrés
- Ministère de l'éducation nationale, lettre du 22 avril 1985 : lutte contre l'illettrisme.

Les actes du forum académique d'Aix-Marseille de 1993 avec les contributions de François Richaudeau, Claire Boniface, Claudie Tabet, Yvette Hervé et Joëlle Gleize.

Une expérience menée dans le rectorat de Lyon : Les BCD, outils de prévention de l'illettrisme.

Une rubrique particulière a été consacrée aux 1001 livres de littérature enfantine car évidemment les recherches y sont d'un autre ordre que celui de la pédagogie. Y figurent plus de 200 mots ou expressions qui vont de « acheter » à « voyager » en passant par adoption, angoisse, complicité, écologie, fable, Noël, objet transitionnel, préhistoire, relation adulte-enfant, rituel etc.

Outre ces fonctions de recherche qui font l'intérêt principal de ce type d'outil, beaucoup d'autres possibilités sont offertes.

- Chaque document est caractérisé par un titre, une fiche de présentation et un sommaire. Il est possible, en naviguant dans le document, d'accéder à des illustrations ou autres informations associées au document par des liens hypertextes ou hypermédias signalés par leur couleur bleue et accompagnés d'un pictogramme qui permet de savoir s'il s'agit d'une image, d'un texte, d'un extrait sonore ou d'un vidéogramme.
- Il est également possible de naviguer entre les documents et dans la banque de données, avec les fonctions « recherche » que nous avons décrites plus haut mais aussi par une rubrique « voir aussi » qui nous indique d'autres documents ayant un rapport avec celui que l'on est en train de consulter.
- La mise en mémoire du travail effectué peut se faire de différentes manières.

Nous pouvons marquer ou commenter un document à l'aide d'un signet que nous apposons électroniquement, et qui permet, tout comme lorsque l'on met un signet dans un livre, de retrouver ce document par simple consultation de la liste des signets apposés. Travail encore facilité par le fait que l'on peut annoter le document et préciser ainsi pourquoi on l'a retenu.

Nous pouvons également imprimer le document ou la partie de document que nous souhaitons retenir. Il suffit pour cela d'utiliser les fonctions « copier-coller » et « imprimer » qui fonctionnent en liaison avec un traitement de texte traditionnel.

Nous pouvons enfin en permanence accéder à l'historique de la consultation que nous avons effectuée dans une même session ou d'une session à l'autre et ce jusqu'aux 50 derniers documents consultés, ou bien parcourir à rebours l'ensemble des documents que nous avons ouverts au fur et à mesure de la consultation.

CONCLUSION

Le souhait du ministre François Bayrou a par conséquent été concrétisé avec la réalisation de ce cédérom. Ce dernier figure dans le catalogue du CNDP et est donc à la disposition de tous les personnels éducatifs qui le souhaitent. Il présente, par rapport aux possibilités qu'offre désormais Internet, l'intérêt de cerner le sujet et donc d'éviter une dispersion ou une recherche trop aléatoire en raison de la masse de documents qu'offrirait la toile. De plus, il offre des textes et des documents qui ont été validés par un conseil scientifique. Il permet donc d'échapper aux deux grands dangers d'Internet à savoir d'une part la difficulté de savoir quoi choisir et d'autre part le risque de se référer à des documents manquant de fiabilité.

Reste maintenant la question de savoir qui s'est effectivement procuré cet outil et s'il a été initié ou non à son utilisation. Ici se pose encore et toujours le problème de la formation. Disposer d'un outil qui permet de choisir soi-même parmi les diverses expériences proposées celles qui correspondent le mieux à sa personnalité d'enseignant et aux besoins de ses élèves est une chance rare, surtout vis-à-vis de ce domaine aussi essentiel que la pédagogie de la lecture et de l'écriture. Mais encore faut-il que tous connaissent l'existence de ce cédérom et l'usage pédagogique qui peut en être fait. S'il a connu un certain succès de librairie, cela reste quand même une goutte d'eau au regard du nombre d'enseignants qui sont confrontés au problème de l'apprentissage par leurs élèves de la lecture et de l'écriture et face au problème toujours présent de l'illettrisme.

Ce cédérom est le moyen d'un auto-apprentissage de qualité, à condition qu'il soit connu. Les instances de formation sont le meilleur vecteur de propagation d'un tel outil, mais on constate que la formation pédagogique est actuellement un secteur de plus en plus sacrifié dans notre pays. C'était déjà vrai pour la formation continue avec la diminution constante des moyens de remplacement des enseignants, ça s'aggrave actuellement avec, depuis cette année scolaire, la disparition progressive d'une vraie formation initiale.

La recherche d'une méthode d'apprentissage idéale est évidemment vaine mais chacun peut essayer de mettre en œuvre la meilleure méthode possible, pour lui et pour ses élèves. Il est toutefois inquiétant de constater que les choses ne progressent pas avec le temps.

En recherchant dans ce cédérom s'il existe une « meilleure méthode », nous avons fait cette requête avec la fonction de recherche plein texte. Nous sommes alors tombés sur un texte disant ceci :

« Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la meilleure méthode d'enseignement est celle qui exerce le plus l'intelligence des enfants, sans la fatiguer ni la rebuter ; celle qui, tout en excitant leur mémoire, ne la charge que de choses utiles ; celle qui ne leur présente isolément aucune règle abstraite, mais leur fait comprendre l'utilité de la règle par une application raisonnée ; celle enfin qui leur apprend le mieux à apprendre ».

Quelle ne fut pas notre surprise en constatant que ce texte d'une actualité étonnante, prônant la formule « apprendre à apprendre », figurait dans une circulaire de Victor Duruy, Ministre de l'Instruction publique, datant du... 7 octobre 1866. Un siècle et demi plus tard, tout le monde s'accorderait toujours à reconnaître la pertinence de cette définition, mais malheureusement, nous constatons que, dans la majorité des cas, nous en sommes encore loin dans la pratique actuelle.

Cela ne retire rien à l'utilité de ce cédérom, mais oblige toutefois à un certain réalisme quant aux chances de voir la pédagogie de la lecture et de l'écriture évoluer efficacement et rapidement afin de permettre de venir à bout de l'illettrisme dont souffre la quasi totalité des pays, y compris les plus développés.